

## Renforcement de la résilience et la cohésion sociale des populations vulnérables du Liptako Gourma (RECOLG)

### *Fiche d'étude de cas*

***Facilitation de dialogues autour de l'exploitation de la Mare de Kokorou, Niger***

### **Contexte d'intervention et problématique liés au cas d'étude (1 /2 page maximum)**

Description du contexte dans lequel s'inscrit le cas d'étude ainsi que la problématique adressée :

- Contexte démographique socio-économique, politique, environnemental, donnant des éléments clés de lecture de la fiche.
- Bref état de la situation (données factuelles ou statistiques sur le domaine d'étude) ;
  - Valeurs socio-culturelles fondamentales (par exemple en ce qui a trait aux groupes de population ou aux pratiques visés par l'étude);
  - Décrire succinctement le problème visé par l'étude. Le lecteur doit comprendre quels problème(s) l'étude de cas permet a permis de mettre en exergue
  - Explication de l'intérêt particulier de documenter sur le cas
  - Période couverte par l'étude (Préciser les dates de début et de fin de l'étude de cas, en identifiant l'événement ou la décision clé s'y rattachant).

### **Historique :**

L'étude est réalisée dans la commune de Kokorou qui est une des 5 communes du département de Téra. Elle est située à 45 km au Nord de Téra et couvre une superficie d'environ 2.190km<sup>2</sup>. La population est estimée à 141.952 hbts en 2022 (INS) et les ethnies qui la composent sont majoritairement des Sonrhaï suivis de Touareg, Peulh et Haoussa. Les principales activités de la commune sont l'agriculture et l'élevage. Cependant, des activités comme le commerce, l'orpailage, la pêche, l'artisanat prennent de plus en plus une portion importante dans la vie des habitants.

Kokorou est aussi l'une des communes de mise en œuvre du consortium RECOLG et dans ce sens l'analyse de contexte menée courant 2020 a permis de découvrir qu'au nombre des conflits et tensions qui persistent dans la zone figure le litige et incompréhensions autour de la gestion de la mare de Kokorou. En rappel cette mare est classée « patrimoine » et pour ce faire dispose d'un statut particulier. Ces différends sont motivés par des interprétations, perceptions et considérations diversifiées des différentes parties de la population dont certaines estiment que la mare fait l'objet d'une mauvaise exploitation. Cette forme d'exploitation affecterait certains secteurs de la production notamment la faune, la pêche et les activités de maraichage. Cet argumentaire se fonde sur un constat visuel et aussi des déclarations des producteurs.

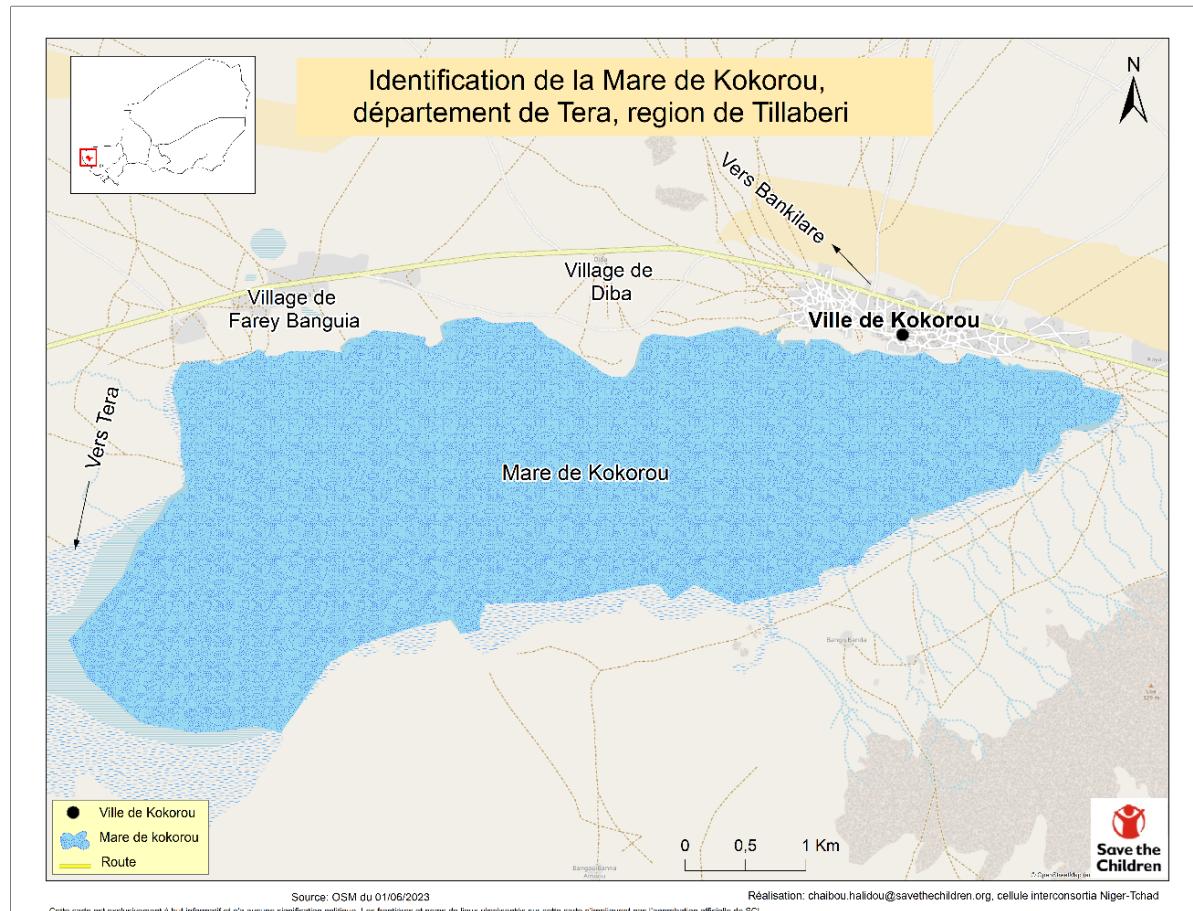
Cette tensions/fracture qui implique une diversité d'acteurs (pêcheurs, maraîchers, orpailleurs...) et en l'absence des services administratifs compétents dans sa gestion motive l'implication d'acteurs externes pour la construction/le maintien de la cohésion sociale. Conformément à sa vocation de résolution et prévention des conflits, l'équipe du consortium RECOLG ayant fait le constat de l'existence de cette tension et après analyse de ce qui pourrait en devenir, a initié des séries de dialogues entre les différents acteurs concernés.

### **Rappel des objectifs et résultats du projet auxquels l'étude de cas a contribué :**

**OS2 :** Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

**R4 :** Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les communes du projet ;

**R5 :** Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet ;



X

## Description de la démarche :

### ➤ Position(s) des principaux acteurs face au problème :

La marre de Kokorou est exploitée par une diversité d'acteurs dont des maraîchers, des braconniers, des pêcheurs, des éleveurs... Les tensions qui en résultent sont essentiellement motivées par des interprétations, perceptions et considérations diversifiées entretenues par chacune des parties. D'où le fait que certains acteurs soient indexés comme les potentiels responsables des insuffisances constatées autour de la mare.

Cette situation se répercute sur les capacités de production de certains secteurs tels que la faune, la pêche et les activités de maraîchage. Aucune étude et/ou recherche objective ne confirme ces allégations plutôt construites sur de simples constats d'autres acteurs. En effet avec la diversité d'intérêts autour de l'exploitation de la mare, il est possible que naissent des motivations qui divergent et s'entre choquent d'où ces tensions.

- **Les braconniers** : ils trouvent la mare comme une aubaine pour mener clandestinement leurs activités. Ils tendent des pièges qui blessent les animaux des éleveurs ou utilisent des substances toxiques, qui tuent les animaux des éleveurs dans la mare pour attraper des oiseaux. Il existe de ce fait un différend entre les communautés et le service de l'environnement ;
- **Les pêcheurs** : certains parmi eux utilisent du poison pour faire de la pêche ou des filets. Ces deux techniques ne sont pas sans conséquence sur les animaux qui s'abreuvent à la mare d'où la tension entre les pêcheurs et éleveurs ;
- **Les jardiniers/agriculteurs** : ils ont occupé les couloirs de passage des animaux qui donnent accès à la mare d'où les tensions entre agriculteurs et les éleveurs ;
- **Les communautés** qui ont une fois sauvé la mare en la curant sans l'aide d'une entité étatique trouvent qu'il est inconcevable de leur faire payer des taxes. Par ailleurs ces derniers exigent aux pêcheurs venus du Nigéria une taxe de pêche à travers un comité de gestion de la mare mis en place au lendemain du curage. Ces facteurs sont source de tension entre les pêcheurs (Nigériens et Nigérians) et entre les pêcheurs et la Mairie de Kokorou ;
- **Le Chef de canton** recommande à ce qu'aucun animal ne doit paître autour de la mare car elle lui appartient ;
- **La mairie** qui estime que la mare est de son ressort donc toute personne qui exerce une activité se doit de lui verser une taxe et clame la gestion de la mare ;
- Les pêcheurs étrangers sont accusés de braconniers ou utilisateurs de poisons pour la pêche ;
- Les produits qu'utilisent les orpailleurs sont toxiques et se retrouvent dans la mare par le phénomène de ruissellement et rend l'eau de la mare nocive pour les animaux et les poissons ;
- Le service technique en charge de l'environnement qui n'a pas de représentation à Kokorou du fait de l'insécurité n'arrive pas à constater certaines dérives du comité de gestion de la mare.

### ➤ Intervention/contribution du projet RECOLG :

Comme mentionné plus haut, l'analyse de conflit a confirmé l'existence des tensions et perceptions négatives entre les principaux exploitants de la mare de Kokorou. Aussi étant donné que ces populations pourraient être concernées par les autres composantes du consortium (cash, nutrition, approche de graduation...) il est apparu nécessaire de procéder à l'appui à la gestion de ce conflit. Pour ce faire DRC, AREN et Karkara se sont mobilisées pour adresser et faciliter la mise en œuvre des

dialogues avec l'appui des STD et des élites communautaires (chefferie traditionnelle et religieuse, leaders d'opinions...). Cette mobilisation permettra à terme de participer à la construction d'un environnement de paix et favorable à la mise en œuvre d'autres initiatives portées par d'autres acteurs.

➤ **Solution(s) mises de l'avant par les principaux acteurs :**

Pour préserver la cohésion sociale, socle indispensable pour la mise en œuvre des autres composantes du consortium RECOLG, une série de dialogues entre acteurs a été initiée par l'équipe opérationnelle. Les parties prenantes étaient les groupes socio-professionnels qui exploitent la mare notamment les pêcheurs, les orpailleurs, les éleveurs, les agriculteurs. Fondé sur le cycle de dialogue qui s'est tenu courant décembre 2022 il y avait une faible représentativité des femmes. Cela s'explique par le fait que la majorité des acteurs exerçant autour de la mare sont des hommes

Ce cycle de dialogues entre pêcheurs, orpailleurs, éleveurs, agriculteurs a produit huit (8) dialogues inter et intracommunautaires et un (1) dialogue communal. A l'issue, est proposé un plan d'action communal et la mise en place d'un comité de suivi dudit plan d'action communal. Cette dernière cible prioritairement les autorités communales et vise à renforcer leurs engagements d'accompagnement à travers les solutions/facilités qu'ils apporteront aux problématiques soulevées dans les dialogues, mais capitalise aussi sur les plans d'actions (et échanges) issus de l'ensemble du cycle de dialogues.

**Défis et difficultés :**

Les défis et difficultés relevés par l'équipe du projet dans le cadre de la mise en œuvre des activités de construction de la paix et de la cohésion sociale sont entre autres :

- L'inaccessibilité du fait des incidents sécuritaires (menaces et présences des groupes armés) de la ville de Kokorou d'où le déplacement des participants vers les sites plus sécurisés (Téra) ;
- La prise en charge du déplacement des personnels des STD vers le lieu de la tenue des dialogues (délocalisation des activités à Téra) ;
- L'impossibilité de fédérer les pêcheurs autour de la gestion de la mare laissant ainsi des opportunités de tensions entre les pêcheurs Nigérians et Nigériens. Les pêcheurs Nigériens ce sont opposés à l'intégration des pêcheurs Nigérians dans le comité de gestion de la mare ;
- Le coût élevé des activités car ne sont pas tenues de manière in-situ ;

**Principaux résultats accomplis :** Plusieurs résultats ont été accomplis dans le cadre de ces dialogues autour de la mare de Kokorou dont les trois principaux peuvent être cités comme suit :

- L'imposition des restrictions de l'utilisation des produits toxiques dans le cadre de l'orpailage ont permis d'en limiter drastiquement ;
- L'utilisation des filets pour la pêche est prohibée dans la zone d'abreuvement des animaux ;
- Un cadre de concertation entre acteurs exploitants est mis en place ;
- Il y'a eu la création d'un site aménagé pour les maraîchers de la mare de Kokorou.

**Trois principales leçons apprises :**

- L'analyse du contexte est la base de la cartographie des acteurs et constituent des lignes directrices de détection des potentielles sources de tensions au sein des communautés ;
- La formation des acteurs sur l'approche sensibles aux conflits qui convaincu aux différents acteurs d'aller vers une gestion apaisée de la mare et de dérouler les activités sans opposition de la part des acteurs invités ;
- L'implication des autorités administratives et traditionnelles (maires et chef de canton) les services techniques déconcentrés de l'état contribue à la facilitation des dialogues et le suivi des plans d'actions qui en découlent. Elle rend crédible les actions de consolidation de la paix et de la prévention des conflits entre les communautés.

**Conclusion et recommandations :**

- Les dialogues sont essentiels à la prévention des conflits et la cohésion sociale. Par ailleurs, il est essentiel de monitorer les tensions communautaires autour de la mare de Kokorou afin de réaliser une évaluation des actions entreprises par les dialogues. Toutes les parties prenantes au dialogue n'ont pas été d'avis sur l'ensemble des initiatives adoptée quant à la gestion communautaire de la mare. C'est le cas du refus de l'intégration des pêcheurs Nigérians au sein du comité de gestion de la mare bien que ces derniers fassent partie des utilisateurs. Les fondements de ce refus doivent être l'objet d'une étude et de sensibilisation à l'endroit des pêcheurs Nigériens. Des dispositions légales (si elles existent) doivent être expliquées sous forme de sensibilisation et peuvent dans une certaine mesure donner lieu à la tenue d'un dialogue spécifique sur le sujet. Le plan d'actions formulé par les acteurs de ce dialogue doit servir d'élément de base des plaidoyers et de suivi afin de limiter les réurgences des tensions communautaires liées à l'utilisation de la mare de Kokorou.

## TEMOIGNAGES

« A l'issu du forum, les populations sont devenues de plus en plus résilientes. Elles tolèrent la présence des pêcheurs étrangers. Cependant, nous avons remarqué le besoin d'un renforcement de capacité des populations qui se sont installées autour de la mare, sur la gestion pacifique de conflit »

**Larabou Marou**/point Focal Association Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme (ANDDH)

« Depuis le forum de dialogue, les populations riveraines de la mare ont abandonné le système de délimitation de la mare, ce qui a favorisé une réduction considérable des conflits entre elles.

Il faut noter que le forum a été la première rencontre du genre à réunir tous les villages environnant de la mare, les différents corps de métiers ainsi que les STD en un seul lieu pour échanger sur sa gestion.

Nous attendons impatiemment le courage de la mare, point inscrit dans le plan d'action issu du forum »

« Nous avons assisté à plusieurs activités du RECOLG. Il a eu à travailler au tour de notre mare. Avant l'intervention du Projet, c'était le désordre total au tour de la mare. Les éleveurs, les pêcheurs, les orpailleurs bref tous les acteurs intervenant au tour de la mare étaient en perpétuel conflit. Mais avec les formations sur la prévention de conflit et les dialogues nous savons maintenant comment exploiter les ressources naturelles partagées sans conflit.

Aujourd'hui, toutes les activités se passent autour de la mare dans la paix et la sérénité. Parce qu'avant l'arrivée de RECOLG, y'avait pas de couloir de passage personne ne se respecte. Mais maintenant tout est rentré dans l'ordre à l'issu du forum. C'est grâce au projet RECOLG que nous avons su que notre mare est inscrite au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO.

Après RECOLG nous allons poursuivre nos activités notamment en matière de prévention et de gestion de conflit »

**Ali Issaka**, membre de la coalition communale de kokorou

## DOCUMENTATION /BIBLIOGRAPHIE

### DOCUMENTATION /BIBLIOGRAPHIE

- TdRs d'activités
- PV de réunions
- Rapports d'activités
- Plans d'actions

### COMMENT MIEUX DIFFUSER L'ETUDE DE CAS ?

Ce cas d'étude peut se diffuser à travers :

- Une appropriation locale (élus locaux, élites communautaires, STD et acteurs humanitaires/ de développement) de la démarche.
- Diffusion des connaissance (expérience) par les acteurs facilitateurs,
- Capitalisation et valorisation de l'approche par les équipes du consortium RECOLG.

### Annexes :

- Plans d'actions mare de Kokorou
- Rapport dialogue mare de Kokorou